

HUGH OF ST. VICTOR, *Soliloquy on the Earnest Money of the Soul*, translated from the Latin with an Introduction by Kevin Herbert, Ph. D. Milwaukee (Wisconsin), Marquette University Press, 1956, IV + [37] pp.

Très important pour comprendre la mystique de Hugues de Saint-Victor, ce traité nous donne une idée de sa doctrine tant sur la manière d'être de l'âme humaine que sur l'ascension de celle-ci vers Dieu. L'influence du néoplatonisme en général, et de saint Augustin en particulier, y est prépondérante. Cet opuscule est non seulement de valeur pour connaître Hugues de Saint-Victor, mais aussi du fait qu'il est une source par laquelle la haute scolastique entre en contact avec le néoplatonisme, christianisé en bonne partie par l'Evêque d'Hippone lui-même. Les versions existant déjà en d'autres langues sont une garantie pour l'utilité de cette traduction bien soignée au service de la culture anglaise, qui occupe une place toujours croissante en théologie comme en philosophie.

L. J. VAN DER LINDEN, O. E. S. A.

R. P. Edward J. MCCARTHY, O. S. A., DR. José MANUEL PÉREZ CABRERA, Dra. Margarita CONDOM CESTINO, *Universidad de Santo Tomás de Villanueva. Contribución a la Historia de Sus Diez Primeros Años*. La Habana, 1956. 20 x 14 cm., 190 p.

Les auteurs nous présentent ici l'histoire de l'Université de Saint-Thomas-de Villeneuve depuis ses origines. En effet, c'est en 1946 que les Augustins des Etats-Unis ouvrirent au Cuba une université avec une poignée de professeurs et d'élèves. Que les débuts furent humbles, les statistiques de 1946 sont là pour l'attester. En dix ans, le nombre des étudiants est passé de 51 à 1224.

Quel était le motif de ce maigre début ? Le véritable motif est que l'île de Cuba n'avait alors pas de loi autorisant l'érection d'universités privées. En ce temps-là, le pays n'avait qu'une seule université d'état où l'on pouvait obtenir un grade académique. Fondateur principal de l'Université, le T. R. P. Lorenzo Spirali, actuellement supérieur des Augustins au Cuba, se dépensa beaucoup pour faire voter une loi en faveur des universités privées. Dans ses efforts il fut secondé par Son Excellence Robert Butler, ambassadeur des Etats-Unis, et deux professeurs, messieurs José Manuel Pérez Cabrera et Josquín Lebreto. Le 20 décembre 1950, la loi était votée pour entrer en vigueur le 23 avril 1952. Le 1^{er} octobre 1953, la jeune fondation recevait sa charte. Mais après la mise en application de la loi, un dernier obstacle restait à vaincre. La nouvelle législation avait décidé de faire passer tous les gradués des universités privées devant un jury central avant de leur accorder les mêmes droits que ceux de la Havane. Après avoir été, lui aussi, sur la brèche pendant